



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL

Avenue du Manoir, 87

1410 Waterloo

BE 0667.902.606

ETAT DES RECETTES ET DEPENSES DE L'EXERCICE 2022

DEPENSES	EUR	RECETTES	EUR
Fête de Saint Nicolas des enfants	3 034,83	Dons et legs	200,00
Dons aux institutions	1 833,60	Utilisations / Reprises	
Frais de publication – Moniteur belge	280,48	Provisions pour risques et charges	
Charges financières	6,00	Produits financiers	912,33
Impôt et taxes	418,24		
	5 573,15		1 112,33
Perte de l'exercice 2022	-		4 460,82
	5 573,15		5 573,15

Le 28 mai 2023

Isabelle Rasmont

Administratrice-Déléguée



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL

Avenue du Manoir 87

1410 Waterloo

BE 0667.902.606

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2022

1. Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions du Livre 3 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations. En résumé, les règles d'évaluation adoptées par le Conseil d'administration de l'ASBL sont les suivantes :

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif du bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout incertain ou compromis.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Fonds de réserve

Le fonds de réserve est alimenté à la discrétion des Membres du Conseil d'administration en fonction des résultats enregistrés annuellement. Son utilisation est sujette à l'approbation des membres de l'Assemblée générale.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les engagements pris envers les maisons d'accueil soutenues par l'ASBL (actuellement : Le Cartel à Comblain-au-Pont, le Foyer du Burnot à Profondeville et l'Accueil à Gosselies). Ces provisions sont individualisées par maison.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2. Adaptation des règles d'évaluation

Nihil



3. Informations complémentaires

Nihil

4. Evolution des fonds propres

	EUR
Début de la période	114 980,32
Perte de la période	(4 460,82)
Fin de la période	110 519,50

5. Détail du patrimoine

AVOIRS	EUR	DETTES	EUR
Créance à plus d'un an	50 000,00		
Valeurs disponibles	85 025,41	Provisions « dons »	25 000,00
Intérêts courus non échus	638,63	Dettes relatives aux impôts	144,54
	135 664,04		25 144,54
FONDS PROPRES	-		110 519,50
	135 664,04		135 664,04

Le 28 mai 2023
Isabelle Rasmont
Administratrice-Déléguée



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES (FEED) ASBL

Avenue du Manoir 87

1410 Waterloo

BE 0667.902.606

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

En raison de la pandémie COVID-19, notre Association est quasi-inactive depuis plus de trois ans. Nous avons décidé de relancer et d'intensifier nos activités en 2023.

Waterloo, le 28 mai 2023.

Pour le Conseil d'administration,

Isabelle Rasmont
Administratrice-Déléguée



FONDS ENTREPRENEURIAL POUR ENFANTS DEFAVORISES ASBL

Avenue du Manoir 87

1410 Waterloo

BE 0667.902.606

BUDGET POUR L'EXERCICE SOCIAL 2023

RECETTES DE LA PERIODE	
❖ Recettes « Dîners »	104.500,00
❖ Reprises et utilisations de provisions	15.000,00
	119.500,00
DEPENSES DE LA PERIODE	
❖ Dépenses « Dîners »	66.000,00
❖ Dépenses au profit des Institutions	-
· Le Foyer du Burnot	-
· Le Cartel	15.000,00
· L'Accueil	3.500,00
❖ Fête de Saint-Nicolas au profit des enfants	5.000,00
❖ Frais administratifs et autres frais divers	89.500,00
BONI DE LA PERIODE	30.000,00

Isabelle Rasmont
Administratrice-Déléguée